02.99.71.26.04

FORMATION AU PERMIS AM OPTION CYCLOMOTEUR

FORFAIT 8H À 250€*

(MINIMUM OBLIGATOIRE)

INCLUS DANS LE FORFAIT

DE LA THÉORIE

(NOTIONS DE CODE ET COMPORTEMENT SUR LA ROUTE)

DE LA PRATIQUE SUR PISTE PRIVÈE

(MANIABILITÉ SUR PISTE)

DE LA PRATIQUE EN CIRCULATION

(SUR VOIES OUVERTES)

1H DE SENSIBILISATION AUX RISQUES SUIVI DUN BILAN

(AVEC PRÉSENCE D'UN PARENT OBLIGATOIRE SI MINEUR)

GESTION ADMINISTRATIVE DE LA FABRICATION DU PERMIS

RÈGLEMENT

Il vous sera demandé un chèque de globalité de la formation lors de l'inscription. Celui-ci sera encaissé uniquement le premier jour de la formation

Pour toute annulation (moins de 48h avant la formation) sans motif réel et sérieux, le chèque serait alors encaissé.

Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC - Documentation disponible en agence sur simple demande

SARL ECPR - 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 - contact@ecpr.bzh -
AGREMENT : E1903500150

TARIFS VALABLES JUSQU'AU 31/12/2025

DOCUMENTS À FOURNIR

ÂGE / DOCUMENTS	14 ans (AM)	15 ans (AAC-AM)	16 ans (B-AAC-AM-A1)	17 ans (B-AAC-AM-A1)	18 - 21 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	21-25 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	25 ans + (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)
1 photo d'identité numérique agréée ANTS	✅	✅	✅	✅	✅	✅	✅
Photocopie carte d'identité recto/verso	✅	✅	✅	✅	✅	✅	✅
ASSR 1	✅	✅	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫
ASSR 2	🚫	✅	✅	✅	✅	✅	✅
Photocopie de la jdc/japd	🚫	🚫	🚫	✅	✅	✅	✅
Attestation de recensement	🚫	🚫	✅	✅	✅	✅	✅
Photocopie du permis de conduire (si déjà obtenu)	🚫	✅	✅	✅	✅	✅	✅
Justificatif de domicile moins de 3 mois	✅	✅	✅	✅	✅	✅	✅
Carte d'identité hébergeant (si élève hébergé par un tiers) + attestation d'hébergement	✅	✅	✅	✅	✅	✅	✅

✅ Documents à fournir – Points importants

- **Carte d'identité :** les 4 bords doivent être visibles sur la copie (recto et verso sur la même page).
- ASSR, Recensement ou JDC : signature obligatoire.
- **Hébergement :** Le justificatif de domicile, la pièce d'identité de l'hébergeant et l'attestation d'hébergement doivent **porter les mêmes nom et prénom**. **Si 2 noms sur le justificatif**, les 2 identités doivent apparaître sur l'attestation + 2 pièces d'identité à fournir.
- **Photo d'identité :** différente de celle de la carte si celle-ci date de plus de 5 mois à la date d'inscription/formation.
- **Consignes photo :** sans lunettes, sans sourire, oreilles dégagées.

🚫: documents non nécessaires en fonction de l'âge ou de la formation